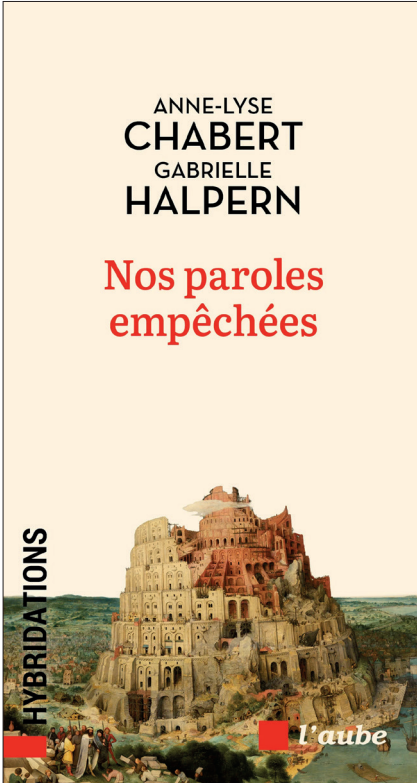


## NOS PAROLES EMPÊCHÉES

Anne-Lyse Chabert et Gabrielle Halpern, *Nos paroles empêchées*.  
La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, 2026. 17 euros, 168 pages

Par Camille Roelens



*Voix avec issues !* Tel pourrait-être le titre alternatif du stimulant essai qui réunit cette année deux autrices récemment remarquées dans le paysage éditorial philosophique francophone – respectivement sur les thèmes du handicap et de l'hybridation – et qui témoigne de la fécondité de leur rencontre à la fois intellectuelle et amicale, « normale » (au sens de l'école du même nom, lieu du récit et jalon commun) mais assurément pas banale. La forme dialogique, le fond de profusion d'idées et la surabondance de références théoriques, littéraires et spirituelles – de Paul Valéry à la spiritualité juive en passant par Robert Musil ou encore Elias Canetti – qui emplissent densément ces (relativement peu nombreuses) pages décourage d'emblée l'ambition d'une recension exhaustive ou d'une synthèse méthodique. Il s'agira donc davantage pour nous ici de donner envie de découvrir cet opus par quelques traits saillants de ce qui le rend stimulant d'une part, de proposer à qui se laisserait tenter quelques pistes de discussion d'autre part.

L'intention de l'ouvrage est présentée de manière explicite en ces termes : « Ce dialogue entre les deux philosophes que nous sommes ne pouvait [...] avoir trait...qu'au dialogue. Comme une mise en abîme, nous nous sommes mises à nous parler de la parole, à débattre du débat, à discuter de la discussion. Pourquoi est-ce si difficile de se parler ? Qu'est-ce que la parole dit de notre société ? Que révèle-t-elle de notre humanité ? Comment se faire entendre quand on ne peut pas se faire comprendre ? Où vont nos paroles empêchées ? Comment repenser notre société pour qu'elle fasse l'hospitalité à toutes les paroles empêchées ? » (p. 15). Pourquoi, donc, se demandera-t-on cette fois du côté du lectorat potentiel, s'inviter à se plonger dans ces pages et convertir en trilogie ce qui s'engage d'emblée comme une conversation à bâtons rompus entre deux plumes élégantes et qui rivalisent d'érudition ? Peut-être en premier lieu parce qu'il s'agit d'un ouvrage généreux dans les références mêmes qu'il mobilise : certaines que l'on découvre, d'autres que l'on souhaite relire à l'aune proposée, d'autres encore auxquelles on se félicitera d'avoir pensé quelques lignes avant que, finalement, elles n'émergent avec un satisfaisant effet d'à-propos. Également, ensuite, car s'ouvrent ce faisant des pistes analytiques très stimulantes sur – sans prétention d'exhaustivité – l'« angle mort de la politique comme communication entre les citoyens » que révèle le moindre investissement théorique de la notion de fraternité par rapport à celles de liberté ou d'égalité ; ou encore une forme d'impasse – certes technologiquement innovante – que constitueraient les intelligences artificielles génératives comme nouvelles formes d'*incommunication* (p. 121).

S'il nous faut introduire ici une piste de discussion du ton général de l'essai, pouvant admettre des déclinaisons à la fois compréhensives et normatives, ce serait assurément sur l'opposition morale entre égoïsme et altruïsme (ou encore, fermeture sur soi ou ouverture aux autres) qui nous paraît être le véritable fil rouge sur lequel s'enfilent les perles bigarrées des différentes réflexions proposées ici. Ce choix présente l'avantage indéniable de parler à un large public sans besoin de large exposition didactique, de renvoyer à des situations concrètes et ordinaires qu'une philosophie quotidienne nous invite à reconsidérer. Mais, en disciple d'Alexis de Tocqueville, il nous semble moins heuristique, pour penser les sociétés démocratiques contemporaines et leurs spécificités, que l'opposition entre l'individualisme démocratique d'un côté, et les différentes formes de holismes (primat du tout sur les parties) traditionnels d'un autre côté. Reconnaître le droit à chacune et chacun à avoir une voix et une voie propre, à exprimer ces voix et à les cheminer, à être à la fois incluse et inclus dans des collectifs choisis et autonome in fine, telle est peut-être une ambition que nos sociétés ne parviennent pas complètement à accomplir, mais qu'elles sont plus assurément encore les premières et les seules à ériger en pierre de touche de ce qui oriente et légitime leur architectonique socio-politique. Sachons donc nous retenir de les juger trop sévèrement dans le balancement entre ce qui y empêche nos paroles, et ce qui, au contraire, les permet et leur permet de résonner.

Paroles d'Anne-Lise Chabert extraites de *Nos paroles empêchées*,  
Éditions de l'Aube, 2026 :

« Je me demande chaque fois l'effet que produit l'une de mes rencontres avec un tiers, particulièrement quand on a autant échangé par écrit auparavant. Là, tu t'apercevais de façon flagrante de mes contraintes de communication, de l'importance des troubles d'élocution qui font suite à l'évolution de ma maladie neurodégénérative et dont je t'avais largement mise au courant dans nos échanges antérieurs. Et surtout du fait que nous allions toutes les deux nous retrouver en situation de handicap - qui devenait dès lors partagée - dans ces moments de rencontre en temps réel puisque a priori tu ne me comprendrais pas, même si tu allais faire des progrès impressionnants en venant régulièrement à ma rencontre.

Avec un peu de pratique, de familiarité et de temps accordé à l'autre, on passe aisément la barrière qu'on s'était peut-être soi-même posée par rapport aux personnes handicapées qui ne sont somme toute pas essentiellement différentes des autres ; il faut simplement apprendre à mieux comprendre leur fonctionnement qui diffère d'un fonctionnement plus standard, quitte à recréer d'autres ponts qui permettront à nouveau de communiquer de manière efficace. Car la communication, ce n'est pas simplement de l'échange verbal, et là je rebondis sur ta remarque quand tu disais que j'échangeais avec les yeux, à défaut de pouvoir le faire avec la voix. Et c'est sans doute très vrai, j'ai dû apprendre plus ou moins inconsciemment à passer de la modalité du langage parlé à une communication où je disais les choses en les regardant quand la voix ne suffisait plus. C'est tout l'enjeu de la communication alternative améliorée (CAA) qui, au départ, était plutôt centrée sur les personnes empêchées de s'exprimer de façon standard, c'est-à-dire orale. En partant bien sûr du postulat de base que la communication est un droit fondamental pour tout être humain. »